

L'Accueil de Loisirs est destiné aux enfants scolarisés des communes de Louverné, la Chapelle-Anthénaise, Châlons-du-Maine, Sacé et autres, nés de 2002 à 2012.

**Horaires :**

Accueil de loisirs: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Accueil en garderie: de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00.

**Horaires du jeudi 24 décembre:**

Accueil de loisirs: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00  
(fermeture des services).

Accueil en garderie: de 7h00 à 9h00 ; pas de garderie en soirée en raison de la fermeture des services à 16h00.



**Implantation de l'Accueil de Loisirs :**

Planète couleur  
rue Paul Gauguin  
Tél : 02.43.01.27.82  
alsh@louverne.fr

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (Goûter du matin et/ou de l'après-midi compris)					
Libellés	Enfants de Louverné, la Chapelle-Anthénaise et Sacé				Autres communes
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	
Journée	6,25 €	7,33 €	8,35 €	9,21 €	12,12 €
1/2 journée	4,15 €	4,90 €	5,55 €	6,09 €	8,03 €

REPAS				
Enfants de Louverné				Enfants hors Louverné
Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	
2,46 €	2,89 €	3,28 €	3,61 €	



santé  
famille  
retraite  
services

Imprimé  
le 18 novembre 2015

# Louverné Accueil de Loisirs



Du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2015

# IDENTIFICATION



Madame .....  
 Monsieur .....  
 Adresse .....

.....

Est allocataire : Mr (ou) Mme  
 De la C.A.F. sous le n° .....

**OU**  
 1 de la MSA sous le n° .....

1 du seul régime général de la S.S (EDF-GDF inclus)  
 sous le n° .....

1 d'un régime particulier de sécurité sociale  
 (Fonction publique de l'Etat—SNCF) sous le n° .....

1 Mettre une croix dans la case correspondante



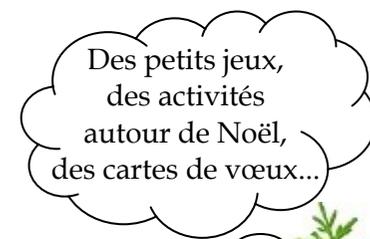
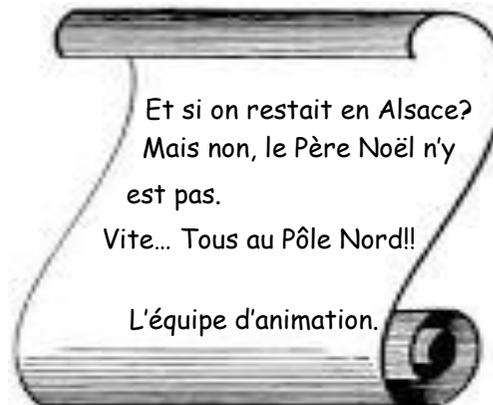
## VACANCES DE NOËL 2015

Nom													
Prénom													
Né(e) le													
Autorisé(e)	A rentrer seul(e) ❶	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non	
		Midi	Soir										
A être photographié(e) ❷	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		
	M	AM	J	R	M	AM	J	R	M	AM	J	R	
Du 21 et 24/12/2015*													
Lundi 21													
Mardi 22													
Mercredi 23													
Jeudi 24 (fermeture à 16h00)													

❶ Rayer les mentions inutiles

\* Mettre une croix dans les cases correspondantes

M = Matin AM = Après-Midi J = Journée R = Repas



Les bulletins d'inscription sont à déposer à Planète Couleur au plus tard le Lundi 07 décembre 2015.

Passé cette date, aucune inscription ou modification ne sera acceptée.

En cas d'absence de l'enfant:

- pour raison médicale, un **certificat** sera demandé,
- non justifiée par un cas de force majeure : **le versement d'une indemnité de désistement égale à 50% des sommes dues sera exigé.**



**Pour toute nouvelle inscription, un dossier d'inscription est nécessaire dès le premier jour.**